

## Le 12 septembre 1848,

### heure de naissance de la Suisse moderne dans un contexte européen

Célébration à Berne, Von Roll Areal, le 12 septembre 2015

Le 12 septembre 1848 vit naître la première constitution fédérale de la Suisse moderne ; dans ses principes, elle marque toujours la Suisse libérale, sociale, fédérale et son Etat de droit. C'est cet événement et son impact qu'il s'agit de rappeler, pour la première fois publiquement. Nous vivons, en effet, à une époque qui affectionne le souvenir de 1315, de 1515 et de 1815 ; on place ainsi la Suisse de l'ancienne Confédération dans un contexte de tensions avec les puissances européennes. Dans ce sens, ces célébrations symbolisent une Suisse qui se dresse contre l'Europe, pour le « Sonderfall », pour la neutralité et la voie solitaire.

A cette vision, nous souhaitons opposer une autre, en contre-point : celle de la Suisse moderne qui s'est développée dans un dialogue permanent avec ses voisins et non dans l'enfermement – à l'exception des deux guerres mondiales. Il ne s'agira pas, le 12 septembre 2015, de militer pour l'adhésion à l'Union européenne, pour l'Espace économique européen ou pour le bilatéralisme, mais de rappeler la nécessité, pour la Suisse, de viser à une relation constructive, ouverte avec l'Europe, quelle que soit la forme qu'elle prendra. En célébrant 1848, nous soulignons que la Suisse ne se trouve pas en contradiction avec le processus d'intégration, mais qu'elle en fait partie, même en tant que non membre de l'UE. Les deux entités se sont développées sur la base des mêmes valeurs européennes. Les orateurs du 12 septembre – Mme Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération, Mme Monika Rühl (*economiesuisse*), Mme Katja Gentinetta, MM. Georg Kreis et Andreas Auer – exprimeront ce point, chacun à sa manière.

L'Etat fédéral suisse, en 1848, fut créé dans un contexte européen. A plus d'un titre, l'évolution du marché intérieur suisse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles anticipa le processus d'intégration en Europe ; en fait, la Suisse servit de modèle aux fondateurs de l'UE. Cette constitution n'est donc pas en contradiction avec l'Europe, mais peut être considérée comme un modèle de fédéralisme et de démocratie pour ce continent ; nous pouvons en être fiers. Ajoutons que, depuis la création de la Communauté économique européenne en 1957, le droit communautaire a fortement marqué et marque encore aujourd'hui une Suisse de plus en plus interdépendante.

La célébration aura lieu au Von Roll Areal de l'Université de Berne. Là encore, il est possible d'établir un lien avec le jeune Etat fédéral et les débuts de l'industrialisation. La manifestation a été initiée par l'Association La Suisse en Europe (VSE) ; y participeront en outre la Société suisse de bienfaisance (SSB), Avantage Suisse, Rencontres suisses - Nouvelle Société Helvétique (RS-NSH), le Club Helvétique, Opération Libero, foraus, le Nouveau Mouvement Européen de Suisse (NOMES) les Young European Swiss (Yes), l'Association du 12 septembre 1848, Schutzfaktor M, le Comité de jeunesse pour une Suisse ouverte, la Communauté suisse des associations de jeunesse, l'Association suisse de politique étrangère (ASPE).

#### COMITÉ

**Président**  
Bénédict de Tscharner

**Vice-présidents**  
Thomas Cottier,  
Jean-Danier Gerber

**Membres**  
René Jost, Eric Kistler, Friedrich Sauerländer, Joëlle de Sépibus,  
Charlotte Sieber, Gérard Viatte, Jean Zwahlen

**LA SUISSE**  
**EN EUROPE**